

I. CLIENTÈLE VISÉE

Les patients qui doivent subir une cardioversion électrique

II. PROFESSIONNELS AUTORISÉS

Le personnel infirmier des unités de soins, de l'urgence et du centre de médecine de jour

III. INDICATIONS

Aucune indication additionnelle

IV. CONTRE-INDICATIONS

Aucune contre-indication

V. PROTOCOLE MÉDICAL

PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

- Faire TSH, FSC, Électrolytes (Na⁺, K⁺, Cl⁻) et créatinine le matin de la procédure si non fait dans les 48 h pré-cardioversion
- Faire INR le matin de la cardioversion si traitement de **warfarine** (Coumadin^{MD})
- Faire PTT le matin de la cardioversion si perfusion d'héparine en cours
- Test de grossesse (β-HCG) chez la femme susceptible de procréer, la veille ou le jour de la cardioversion STAT à 5 h 30

PRÉ-PROCÉDURE

- Maintenir le patient sous moniteur cardiaque
- Garder le patient à jeun à partir de minuit la veille de la procédure (le patient doit être à jeun un minimum de 8 h)
- À moins d'avis contraire, administrer la médication usuelle avec un peu d'eau sauf si ETO prévue
- Pour la clientèle diabétique : omettre les hypoglycémifiants oraux ou l'insuline usuelle
- Faire un ECG le jour de la cardioversion
- Avoir une voie veineuse perméable
 - Si un soluté NaCl 0,9 % est déjà en cours ou en attente, le privilégier
 - Si aucune voie n'est ouverte : installer une perfusion de NaCl 0,9 % à TVO

5 minutes avant la procédure :

- Administrer de l'oxygène par lunette nasale à un débit de 5 L/min
- Prendre les signes vitaux

POST-PROCÉDURE

- Cesser la perfusion installée pour la cardioversion ou suivre les directives du médecin
- Assurer une surveillance au chevet du patient jusqu'à l'éveil complet RASS = -2 à 0
- Prendre les signes vitaux : q 5 min X 2, puis q 30 min X 2 et PRN
- Faire un ECG
- Maintenir le patient sous moniteur cardiaque
- Sevrer l'oxygène lorsque RASS = 0
- Mobilité permise après 30 min, avec 1^{er} lever sous supervision infirmière
- Alimentation permise selon tolérance dès l'éveil
- Pour la clientèle diabétique, à la reprise de l'alimentation : Reprendre hypoglycémifiants oraux et/ou insuline tels que prescrits en pré-procédure

1.27 - ORDONNANCE COLLECTIVE

Pré et post cardioversion électrique élective

VI. PÉRIODE DE VALIDITÉ

- Date d'entrée en vigueur : 18-12-2024
- Fin de la période de validité : 18-12-2027

VII. MÉDECIN RÉPONDANT

Élaboration et validation de la version actuelle par le(s) médecins suivants :				
Nom	Prénom	N° de permis	Signature	Téléphone
Dyrda	Katia	9606		3800
Simard	François	18630	<i>Francois Simard, M.D</i>	3800
Validation de la version actuelle par le(s) responsable(s) de la qualité des soins :				
Nom	Prénom	Titre	Signature	Téléphone
Olivier Durand	Marie-Pier	Conseillère clinique en soins infirmiers		2733
Validation de la version actuelle par le(s) pharmacien(s) :				
Nom	Prénom	N° de permis	Signature	Téléphone
Lacroix	Martine	2051128		3510
Approbation de la version actuelle par le représentant du CMDP de l'ICM le 19-11-2024				
Nom	Prénom	Signature		
ENTRÉE EN VIGUEUR :		2024-12-18	DERNIÈRE RÉVISION : 2024-11-19	